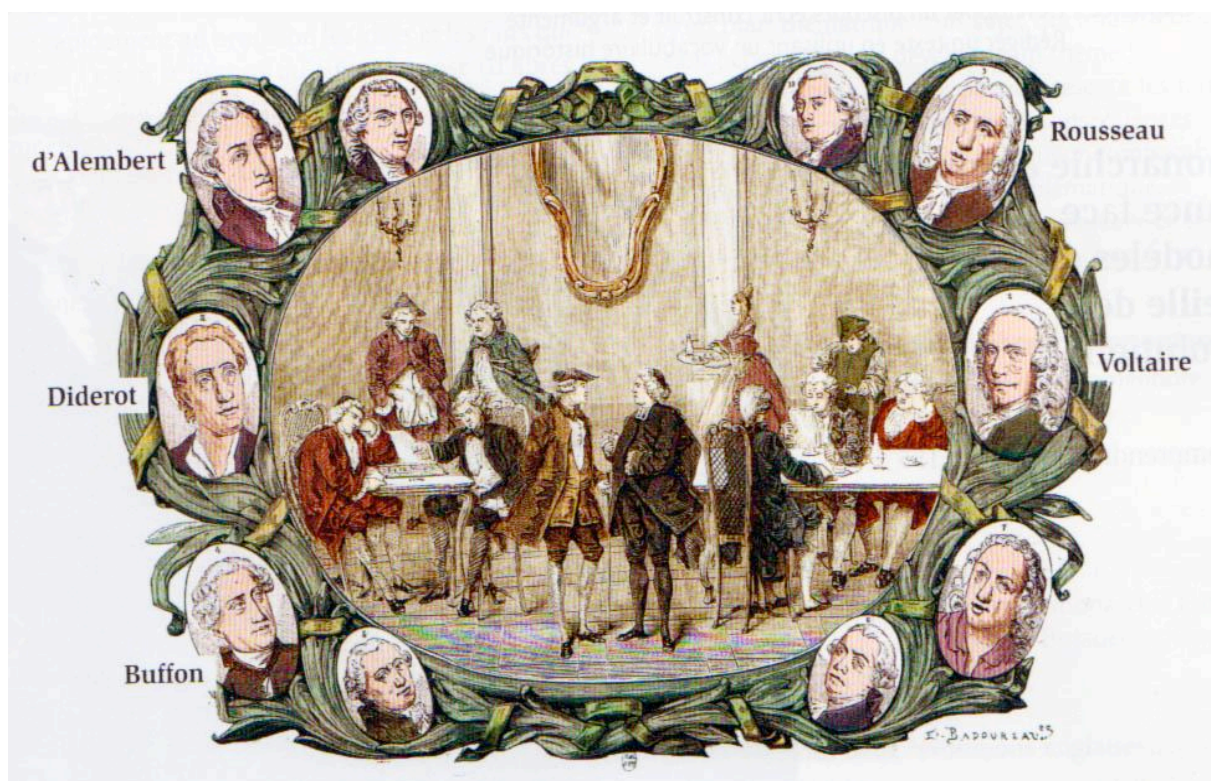


ÉCOLE SECONDAIRE – PREMIER DEGRÉ

LE SIÈCLE DES LUMIÈRES



Objectifs

- Connaître les aspects essentiels du mouvement intellectuel des Lumières.
- Connaître les philosophes des Lumières et leurs idées.
- Comprendre comment les idées nouvelles bouleversent-elles l'Europe du XVIII^e siècle.
- Comprendre les éléments de rupture avec le passé.
- Comprendre l'héritage des Lumières.
- Comprendre et exploiter les documents.
- Présenter les idées des Lumières en employant le lexique spécifique.

Méthodologie

- Leçon ex-cathedra dialoguée
- Travail en équipe

Activités

- Extraire d'un document les informations les plus importantes.
- Répondre aux questions.
- Représenter par des dessins ou des bandes dessinées ce qu'on a appris.
- Résumer.

Introduction –à lire et traduire avec toute la classe

Au XVIII^e siècle, un nouveau courant de pensée apparaît en Europe : les Lumières. Il s'agit *d'éclairer* les hommes en s'aidant de la raison et de la science. En effet, le *siècle des Lumières* est une période caractérisée par un grand développement intellectuel et culturel non seulement en Europe, mais aussi aux États-Unis. Il est à l'origine d'un grand nombre de découvertes, inventions et aussi de révolutions (Déclaration d'Indépendance des États-Unis d'Amérique, Révolution française, etc.).

C'est le siècle des philosophes (Montesquieu, Voltaire, Jean-Jacques Rousseau, Denis Diderot, d'Alembert), qui se concentrent tous sur un même sujet : la remise en question des structures politiques et des systèmes de valeurs traditionnelles (religion, monarchie absolue, éducation, sciences, etc.). Ils réclament la liberté individuelle, l'égalité des droits, la liberté de pensée et de croyance.

La pensée des Lumières se diffuse par des livres dont le plus important est *l'Encyclopédie*. Malgré l'opposition de l'Église, elle connaît un grand succès. Les idées des Lumières sont largement diffusées ailleurs qu'en France, surtout en Allemagne mais aussi en Italie, en Angleterre et en Russie, à la cour des souverains.

Au XVIII^e siècle, des progrès s'accomplissent dans d'autres domaines. Les techniques s'améliorent grâce à l'invention de la machine à vapeur. Des compositeurs de talent comme Bach et Mozart composent des œuvres mondialement connues.

Travaux en groupes – les élèves doivent lire, résumer ou schématiser les textes suivants et répondre aux questions.

I -Les idées politiques

Les philosophes rejettent l'idée que le roi soit le maître de ses sujets et puisse gouverner en ayant tous les pouvoirs, sous le seul « contrôle de Dieu ». Ces conceptions sont celle de la monarchie absolue.

Cependant ils n'ont pas tous les mêmes idées sur la solution de remplacer la monarchie absolue.

Voltaire est favorable au despotisme éclairé, c'est-à-dire à un gouvernement où le souverain, disposant de tous les pouvoirs (le despotisme), applique les idées des philosophes (la lumière) et se considère comme le premier fonctionnaire de l'État (cas de Frédéric II de Prusse).

Montesquieu, admirateur du système anglais, propose que le pouvoir royal soit limité par une constitution (comme par exemple la Grande Charte de 1215 anglaise). Les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire sont séparés.

Rousseau est plus radical. Son idéal est la démocratie : la loi est faite par le peuple, si possible directement, le gouvernement et les fonctionnaires de l'État sont élus et contrôlés en permanence par les citoyens. Rousseau se méfie de la démocratie représentative dont le seul exemple existant à l'époque, en Angleterre, montrait les limites (une fois les élections passées, le peuple n'a plus le droit à la parole) et les facilités de corrompre les élus.

Cependant beaucoup de ces intellectuels craignent de donner tous les pouvoirs à l'ensemble de la population (personne n'imagine des droits pour les femmes... ou les domestiques). Pour eux il est indispensable d'avoir de l'instruction, du temps libre, donc à l'époque appartenir aux classes aisées de la société, pour pouvoir donner utilement son avis sur la gestion des affaires publiques.

Exercice :

Associe les affirmations au philosophe qui les a prononcées.

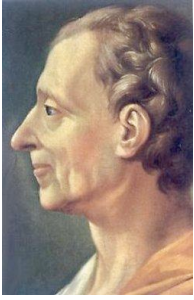
1. Dans le *Contrat social* (1762), il établit les principes du gouvernement des hommes et il définit ce que sont les citoyens : à la fois des hommes qui gouvernent et des hommes qui respectent les lois de l'État.
2. Dans l'essai *De l'esprit des lois* (1748), il définit la séparation des trois pouvoirs : législatif (faire les lois), exécutif (faire appliquer les lois) et judiciaire (veiller à ce que les lois soient respectées).
3. Il est l'auteur du Dictionnaire philosophique (1764) ; il est le grand défenseur de la justice, de la liberté et de la tolérance.



Jean-Jacques Rousseau



Voltaire



Montesquieu

II – Critique des religions révélées

Pour les philosophes les religions révélées (judaïsme, christianisme, islam) sont basées sur la croyance en une intervention divine, qui relève du surnaturel et non de la raison. Pour eux, elles doivent donc être rejetées.

Mais c'est surtout l'Église catholique, dont l'influence était considérable en Europe, qui est attaquée par les philosophes. Montesquieu dans les *Lettres persanes* (1721) se moque des pratiques et des croyances catholiques. Voltaire lutte contre l'intolérance religieuse qui provoque la persécution des non-catholiques jusqu'à envoyer certains d'entre eux à la mort.

Pour les philosophes, la pratique courante à l'époque en Europe, qui consiste à obliger les sujets à avoir la même religion que leurs souverains est inacceptable. Ils demandent la tolérance religieuse, la liberté de conscience et la liberté du culte.

La plupart des intellectuels ne sont pas **athées**, mais **déistes**, c'est-à-dire des partisans d'une religion naturelle. Pour eux Dieu existe (c'est le *grand horloger de l'Univers* de Voltaire, l'« Être suprême » qui inspirera Robespierre), ils croient en l'immortalité de l'âme. Pour eux, la morale peut se baser sur des règles naturelles et non sur des principes religieux. Mais ils demandent la disparition des différentes formes du culte divin et condamnent l'existence de clergés distincts, créations humaines, qui, à leurs yeux, sont des facteurs de discorde et de guerre.

Exercice :

1. Cherche sur le dictionnaire la définition d'athéisme, de déisme et de religion révélée.

2. Après avoir lu le texte suivant, tiré du *Traité sur la tolérance* de Voltaire, réponds aux questions :
 - A. Voltaire croit-il en Dieu ?

 - B. Montre qu'il est tolérant.

III – Idées pour l'organisation économique

Certains intellectuels se spécialisent dans la réflexion sur l'organisation économique. Ils critiquent les entraves qui gênent les entrepreneurs voulant innover. Turgot et Quesnay pour la France et surtout l'Écossais Adam Smith sont les théoriciens les plus en vue de ces Économistes.

Jusque là les gouvernements dirigent la vie économique afin de limiter la concurrence, de régler les conditions d'embauche et de garantir la qualité des produits. Les artisans (patrons et ouvriers) doivent se regrouper dans des « métiers » (appelés corporations) qui ont leurs règlements approuvés par les autorités locales et qui s'imposent à ceux qui veulent exercer. Certains métiers sont soumis à privilège (ce qui les met à l'abri de la concurrence). Afin de garantir la qualité, ce qui favorise les exportations, les procédés de fabrication sont réglementés et les fraudeurs sont sévèrement punis : cette politique est très développée en France (colbertisme). Ces pratiques freinent les innovations techniques et maintiennent des prix élevés puisque la concurrence est volontairement interdite.

Pour protéger la production nationale, des droits de douanes souvent élevés frappent les produits importés. Des barrières douanières existent même à l'intérieur du même État. Elles permettent de percevoir des taxes pour le trésor royal (par l'intermédiaire de compagnies financières qui se chargent de la perception). Mais elles répondent aussi à une mentalité très répandue, celle qui veut réserver certains produits vitaux (en particulier les céréales) aux

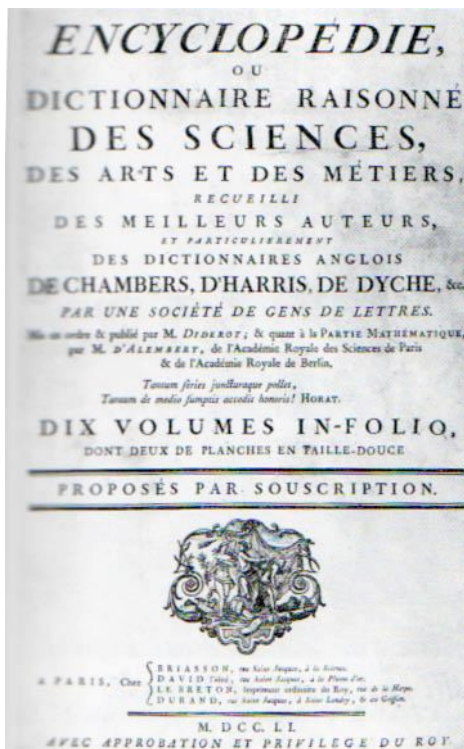
populations locales (surtout dans les périodes de pénurie de nourriture). Les commerces intérieurs et extérieurs sont donc évidemment limités, ce qui réduit les possibilités d'emplois et d'enrichissement.

Les Économistes ou « Physiocrates » (ceux qui respectent les lois de la nature physique) sont persuadés qu'il existe des lois naturelles qui règlent l'activité économique. Il faut les laisser jouer sans intervenir. Il faut supprimer tout ce qui limite la liberté du travail et des échanges. C'est le « laissez faire » (fin des réglementations de toutes sortes) et le « laissez passer » (fin des barrières douanières externes et internes) bases du libéralisme économique. Les Physiocrates sont convaincus que la liberté économique développera la production, donnera du travail, enrichira tout le monde et apportera le bonheur.

À l'exemple des Britanniques, en France le gouvernement permet à certains entrepreneurs de se soustraire aux obligations des corporations. La production d'indiennes (des toiles de coton peintes) est autorisée, ce qui concurrence les tissus de laine traditionnels. Ainsi Oberkampf fonde la manufacture des toiles de Jouy près de Versailles. Pour teindre en bleu les tissus ou les cuirs, le gouvernement autorise l'emploi de l'indigo (plante tropicale importée, moins coûteuse et donnant de meilleurs effets tinctoriaux) en concurrence avec le pastel (plante locale du sud de la France). Devenu Contrôleur général des finances (ministre des finances) de Louis XVI, Turgot abolit les douanes intérieures pour le commerce des grains et supprime les corporations. Au début de la Révolution française, on interdit les associations professionnelles et la grève installent définitivement la liberté économique.

Exercice : représente par des dessins et/ou des bandes dessinées ce que tu viens de lire.

III – L'Encyclopédie



doc. 2 Le projet encyclopédique d'après D'alembert et Diderot.

L'ouvrage a deux objets: comme encyclopédie, il doit exposer l'ordre et l'enchaînement des connaissances humaines; comme dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, il doit contenir des principes généraux et les détails les plus essentiels.

Ce qui caractérise le philosophe c'est qu'il n'admet rien sans preuve et qu'il pose exactement les limites du certain, du probable et du douteux.

Cet ouvrage produira sûrement une révolution dans les esprits et j'espère que les tyrans, les oppresseurs, les fanatiques et les intolérants n'y gagneront pas.

Lettre privée de Denis Diderot à son amie Sophie Volland, 26 septembre 1762



doc. 3 Une planche de l'Encyclopédie: la taillanderie ou la fabrique d'outils en métal.

Aux dix-sept volumes de texte viennent s'ajouter onze volumes de planches gravées décrivant les savoirs et les techniques.

L'IMPÔT SELON L'ENCYCLOPÉDIE

Ne serait-ce pas rendre une nation riche et puissante que de faire participer chacun de ses membres aux richesses de l'État ? Les moyens s'offrent en foule à l'esprit :

- restreindre l'usage immodéré des richesses ;
- abolir les privilèges ;
- diminuer le nombre des fêtes ;
- corriger les abus de la taille¹ et de l'impôt sur le sel ;
- alléger les impôts et les répartir plus justement.

D'après Louis de Jaucourt, article « Impôt » de l'*Encyclopédie*.

1. Impôt que les nobles et le clergé ne paient pas.

doc. 4

LE POUVOIR DU PRINCE SELON L'ENCYCLOPÉDIE

Aucun homme n'a reçu de la nature le droit de commander aux autres. La liberté est un présent du Ciel et chaque individu a le droit d'en jouir aussitôt qu'il jouit de la raison. Le prince ne peut pas disposer de son pouvoir et de ses sujets sans le consentement de la nation.

D'après Denis Diderot, article « Autorité politique » de l'*Encyclopédie*.

doc. 5

Répondez aux questions suivantes.

- a) Quels sont les buts du projet encyclopédique (doc. 2)?
- b) Combien de volumes sont prévus en 1751 (doc. 1)?
- c) Combien de volumes l'Encyclopédie finit-elle par contenir (doc. 3)?
- d) Quel intérêt les planches peuvent-elles présenter pour le lecteur (doc. 3)?
- e) Quel aspect de la France du XVIII^e siècle est critiqué dans l'article "Impôt" (doc. 4)?
- f) D'où vient le pouvoir d'un prince (doc. 5)?
- g) Le roi de France au XVIII^e siècle tient-il son pouvoir du peuple?

Chaque groupe présente à la classe le travail qu'il a produit.

Les élèves – en groupe de 2/3 personnes – répondent aux questions proposées par le site :

<http://hist-geo3.ac-orleans-tours.fr/php5/coin-des-eleves/qcm/alluin/textes/critique.htm>